



## **Lettre des élus FSU du CT de l'UBP n°12 – juillet 2016**

Conformément à nos engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UBP vous adressent le compte-rendu de leur intervention lors du CT qui s'est tenu le 5 juillet 2016.

### **1/ Vote décret création UCA**

Suite aux demandes de la direction de l'UDA de modifier le projet de décret de création de l'Université Clermont Auvergne, déjà voté par les instances de l'UBP en mai, un mois a été perdu et au final peu de changements apportés. Ajout d'une phrase sur la dévolution du patrimoine des locaux de l'ex UDA et ajout d'une phrase prévoyant « une représentation équilibrée » dans les instances de la future UCA entre anciens membres de l'UDA et l'UBP.

La FSU a fait remarquer que le terme « équilibré » était largement équivoque et n'apportait aucune garantie supplémentaire.

Pour ce qui est de la dévolution du Patrimoine, c'est-à-dire la possibilité de devenir propriétaire des locaux moyennant le versement d'une somme par l'État pendant 25 ans, celle-ci a été refusée par le Ministère pour le reste de l'UCA. La FSU était opposée à cette dévolution qui risquait à terme d'étouffer financièrement l'UCA par la charge immense pour l'entretien et la rénovation de centaines de milliers de m<sup>2</sup>.

#### **Votes en faveur du projet de décret**

Pour : 2 FSU, 5 SNPTES, 1 SGEN-CFDT

Contre : 1 FO

### **2- Point sur la fusion des universités.**

Le président est intervenu pour indiquer que l'équipe de gouvernance (directeurs administratifs) désignée le vendredi précédent l'était en mode projet, ce qui permettait d'éventuels changements une fois que l'UCA sera en fonction.

Dès promulgation du décret créant l'UCA, un CA et un CT commun seront mis en place mais jusqu'à fin 2016, un CT de l'UBP seule peut être convoqué pour des questions touchant uniquement le personnel de l'UBP jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le futur président et le Vice-président CA ne pourront être issus de la même université actuelle.

### **3-Bourse de l'emploi.**

Aucun des 4 élus FSU n'ayant pu être présent au dernier CT extraordinaire (convoqué 4 jours avant sa tenue!) sur cette question, nous sommes intervenus pour demander qui composait les « commissions de recrutement » chargées d'étudier les dossiers des agents postulant à la bourse de l'emploi.

Il nous a été répondu que ce sont des cadres administratifs, dans un cadre paritaire, c'est-à-dire avec autant de représentants de l'UDA que de l'UBP, qui composaient ces commissions. Après leur sélection, l'avis des CPE sera requis. Il nous a été dit que cette procédure était similaire à la procédure actuelle : choix hiérarchique puis validation par la CPE.

Nous aurions souhaité davantage de transparence et la prise en compte de critères objectifs pour aider à la décision, par exemple ancienneté des agents, nombre de demandes antérieures de mutation interne non satisfaites, formations accordées en lien avec le poste demandé, etc.

Pour la FSU, il est légitime que des agents puissent aspirer à une mutation interne et il faut accorder une priorité aux agents en poste depuis le plus longtemps.

Nous demandons que les postes vacants soient offerts en priorité aux agents du même corps que celui de l'agent ayant laissé son poste. C'est uniquement au cas où aucun agent du corps ne demanderait le poste qu'il serait possible de l'offrir à un agent d'un autre corps et de grade similaire, avec le souci permanent de ne pas remettre en cause l'équilibre entre les 3 filières principales chez les BIATSS (ITRF, AENES et Bibliothèques).

Les CPE sont ici réduites à des chambres d'enregistrement de la décision hiérarchique et l'égalité de traitement n'est absolument pas garantie.

## **4-Mise en place des extensions d'horaires à la BCU Gergovia**

Cette question a occupé la majeure partie du CT. Ceci a permis aux élus FSU d'exposer les contraintes croissantes du personnel de la BCU mais aussi la dégradation de leurs conditions de travail.

Un compte-rendu particulier sur cette question vient d'être transmis aux agents de la BCU. Mais il est important d'apporter les éléments à l'ensemble de la communauté universitaire.

Depuis deux décennies, les BU ne cessent d'étendre leurs horaires d'ouverture. Avec la dématérialisation quasi généralisée des ressources documentaires (plus de 80% des budgets documentaires), la question n'est plus seulement de permettre l'accès aux ressources mais surtout d'offrir des espaces de travail sur des plages horaires larges à une population étudiante.

L'ouverture des BU répond donc à un besoin social autant que documentaire et ne doit donc pas être considéré comme relevant exclusivement de la BCU, de ses budgets et de ses personnels.

Pour autant, c'est sur eux que reposent ces astreintes qui sont croissantes (ouverture de 8 à 21 heures dans la plupart des 4 grandes BU de Clermont, ouverture le samedi, jusqu'à 19h dès la rentrée à Gergovia, et ouverture la semaine entière avant Noël dès cette année, etc.).

Alors que les sujétions augmentent (pas seulement au niveau des horaires, mais aussi des missions supplémentaires à assurer, notamment la numérisation et sa mise en valeur, la formation des étudiants aux ressources documentaires, etc.), les moyens humains diminuent. La BCU a été l'un des services les plus touchés par les suppressions de postes de contractuels en 2014, entraînant la fermeture précipitée de 6 petites bibliothèques, tandis que 2 postes de conservateurs ont été gelés et que des menaces pèsent sur le non remplacement de collègues mutant ou partant en retraite.

C'est dans ce contexte qu'on veut fermer le samedi la BU Lafayette, celle qui pendant un siècle a été la Bibliothèque municipale et universitaire, ouverte à tous les publics par ses collections riches et encyclopédiques, pour ouvrir à la place la BU Gergovia Lettres sur des horaires décalés (fermeture à 19h au lieu de 17h).

Nouvelles contraintes pour les agents de Gergovia (qui ne travaillaient pas le samedi) et pour ceux de Lettres qui finiront plus tard, mais qui auront sans doute une ou deux permanences de moins dans l'année.

Nous avons défendu les intérêts des personnels mais aussi des usagers, en particulier des salariés, qui ne pourront plus directement accéder aux collections de Lafayette le samedi, aux étudiants préparant les concours et des enseignants chercheurs qui disposeront de collections moins adaptées à leurs études ou recherches.

Après avoir rencontré tous les agents concernés, organisé une réunion d'information syndicale puis avoir été reçu en délégation auprès du directeur de la BCU, la FSU a soumis son accord à l'ouverture de Gergovia à deux conditions :

-ouverture expérimentale en 2016 non pas jusqu'à 19h mais 17h ;

-attribution d'un agent supplémentaire. La surveillance d'une bibliothèque, sur deux niveaux, avec de grandes surfaces de rayonnages, une salle informatique, de 10 à 19h, ne peut s'effectuer avec seulement deux agents, surtout dans un contexte où on espère une affluence importante et où la moitié du personnel concerné par ces permanences n'a jamais travaillé dans ces locaux. Pour rappel, 4 agents travaillent jusqu'à présent le samedi à Lafayette, contre 2 seulement prévus pour Gergovia, + un vigile à l'extérieur à partir de 13h.

Notre demande d'un agent supplémentaire a été soutenue par l'ensemble des syndicats présents.

La Présidence et la direction de la BCU ont répondu qu'une expérimentation à deux agents, au lieu des 3 demandés, pouvait être envisagée jusqu'à Noël, et qu'ensuite un point serait fait pour éventuellement ajouter un agent. La FSU a demandé au contraire une expérimentation à 3 agents et une éventuelle évaluation plus tard.

Aucun engagement ferme n'a été pris par l'administration si ce n'est d'étudier cette question et de donner rendez-vous aux élus début septembre pour rouvrir la discussion.

N'ayant pas obtenu satisfaction sur une ouverture à 17h et n'ayant reçu aucune garantie sur l'attribution d'un 3ème agent, la FSU s'est abstenue lors du vote que nous avons demandé sur le sujet. En effet, l'administration n'avait pas prévu de vote sur une question qui pourtant concerne le temps de travail et a un impact sur les conditions de travail des agents.

Pour finir, nous avons, avec le SGEN-CFDT, fait part des inquiétudes croissantes d'une partie des personnels de Lafayette sur l'avenir de la bibliothèque. En effet, plusieurs indices montrent qu'il y a des tentations de la direction pour une fermeture partielle ou totale de ce site et de ses services avant même la concrétisation du projet de learning center encore très hypothétique : fermeture les samedis, intégration des agents de Lafayette dans les plannings de Gergovia ; éventuelle fermeture à 17h chaque jour de la semaine dès la rentrée si le financement d'un contractuel magasinier n'était pas obtenu.

Concernant l'éventuelle réduction des horaires de Lafayette, le directeur parle d'un effet de seuil en-deçà duquel on ne peut plus fonctionner. Mais la direction a trop facilement accepté la baisse de ses effectifs (elle projette encore aujourd'hui de diminuer le nombre des magasiniers) pour qu'on la croie. Envisager une réduction des horaires en raison d'un seul ETP manquant semble dessiner la véritable stratégie de la direction : fermer Lafayette pour imposer un nouvel équipement ... ou juste pour fermer Lafayette... Le Vice-président a déclaré lors du CT qu'il n'y avait aucun projet de fermeture anticipée de Lafayette. On n'est pas obligé de le croire puisqu'on a connu d'autres fermetures précipitées.

**Vote pour l'extension des horaires à 19h le samedi en Lettres et l'ouverture de Gergovia en lieu et place de Lafayette.**

5 Pour : SNPTES ; 1 Contre : FO ; 3 Abstentions : 2 FSU, 1 SGEN-CFDT

Nous n'avons par ailleurs pas reçu de réponse à notre question sur le remplacement du départ en retraite d'une collègue de la BUFR de Lettres à la rentrée.

## **5-Point sur résultats concours**

Un point a été fait sur les recrutements chez les BIATSS.

2 magasiniers classe normale recrutés suite à entretien avec jury. Il y avait eu plus de 60 dossiers de candidatures, transmis de partout sur le territoire.

3 postes ATRF en BAP J pourvus par des collègues jusqu'à présents contractuels à l'UBP

5 postes ATRF en BAP G également pourvus.

L'administration a regretté que le recrutement de plusieurs ITRF soit resté infructueux, soit parce qu'aucun dossier n'avait été déposé, soit parce que les compétences attendues par le jury lors des entretiens n'étaient pas, selon la RH, au rendez-vous.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que des collègues contractuels en poste depuis des années, ayant fait preuve de leurs compétences, sont ainsi recalés lors des entretiens de recrutement, parfois aussi parce qu'on ne les a pas suffisamment informés des attentes du jury.

## **6-Questions diverses. Rémunération des contractuels.**

La FSU avait écrit à la RH pour demander si, à la suite de la rénovation des grilles intervenues après le protocole -minoritaire- Parcours professionnel Carrière, Rémunération (PPCR) les rémunérations des contractuels sur postes en C ou B allaient être alignées avec celle des agents titulaires en début de grille.

La réponse est oui. Une -légère- augmentation devrait donc intervenir pour les agents concernés.

**Pour consulter nos précédents comptes-rendus de CT ou de CPE de l'UBP**

<http://www.snasub.fr/spip.php?article1422>

**Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, contactez les élus et correspondant FSU de l'UBP**

Claude Mazel

Élu FSU Comité Technique (titulaire)

Secrétaire section science SNESUP UBP

[mazel@isima.fr](mailto:mazel@isima.fr)

Eric Panthou

Élu FSU Comité Technique (titulaire)

Secrétaire académique Snasub-FSU

[Eric.panthou@clermont-universite.fr](mailto:Eric.panthou@clermont-universite.fr)

Permanence syndicale mardi et jeudi matin à l'UBP

0662899430

Blaise Pichon

Élu FSU Comité Technique (suppléant)

[Blaise.pichon@univ-bpclermont.fr](mailto:Blaise.pichon@univ-bpclermont.fr)

Loïc Chabot

Élu FSU Comité Technique (suppléant)

[Loic.chabot@clermont-universite.fr](mailto:Loic.chabot@clermont-universite.fr)